

Info Château-Chalon



Photo Ch. Vuillaume

ÉDITO : interrogations autour de la fréquentation

Malgré une météo surprenante, cette saison dite estivale a réservé son lot de surprises. La première restera la fréquentation touristique qui a largement dépassé les statistiques habituelles. Si ces indices profitent aux acteurs directement concernés par cette économie touristique, il existe un revers à la médaille. À commencer par le stationnement qui demeure un problème crucial durant ces quelques semaines et le dernier conseil municipal a déjà envisagé quelques solutions à étudier. De même pour la circulation au cœur du village qui est rendue compliquée en raison des stationnements sur la voie publique que la gendarmerie a constatés à deux reprises au moins. L'entretien des toilettes subissant des incivilités a aussi nécessité plus de vigilance tout comme la gestion des déchets. Tout cela est peut-être le prix à payer pour cause de notoriété. Aussi devons-nous mieux anticiper la prochaine saison en proposant une réglementation un peu plus rigoureuse et respectueuse des intérêts de chacun.

Bulletin municipal n°67

août 2014

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrici Nicod ; IPNS (Imprimé par nos soins)

téléchargeable sur www.chateau-chalon.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA RD 5 EN TRAVAUX :

Depuis quelques mois nous sommes en discussion avec les services du Conseil Général concernant la réfection de la RD 5 entre Voiteur et Château-Chalon. Cet investissement important fera l'objet de deux tranches sur deux années. Si le programme de l'entreprise en charge du marché n'a pas été trop perturbé par le mois de juillet pluvieux, les travaux devraient se dérouler entre le 25 août et le 5 septembre, date présumée des vendanges. Un tel chantier entraînera des contraintes d'utilisation de cette départementale. Merci de votre compréhension.

ÉCHOS DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :

Lors de sa dernière séance le conseil a évoqué à nouveau les problèmes rencontrés dans le cadre de l'urbanisme. *Est-il utile de rappeler que tous les travaux sur le patrimoine bâti et ce qui l'environne obligent à une déclaration déposée en mairie et instruite par les services de l'État !*

Le conseil a aussi décidé d'engager des procédures d'expulsion pour récupérer le logement situé sous la mairie.

Nous renouvelons l'appel aux propriétaires de chiens afin que ces derniers ne divaguent plus dans le village.

En ce qui concerne l'aménagement du cimetière : le jardin du souvenir et son columbarium sont désormais sur le point d'être terminés et cette réalisation a été saluée par le conseil qui va confier au tailleur de pierre Andy les dernières finitions. La mise en place des concessions qui se poursuit et le règlement permettront une gestion plus rationnelle du cimetière.

CHANTIER COMMUNAL VENDREDI 5 SEPTEMBRE À 14H

Plusieurs conseillers ayant proposé d'organiser un chantier de restauration au sein de notre petite cité, nous avons fait le choix d'intervenir ensemble sur le projet du sentier du Puits Saint-Pierre. En effet dans le cadre des derniers crédits européens LEADER, nous allons pouvoir bénéficier d'une aide financière importante pour rénover la partie du mur qui présente un ventre inquiétant. Les délais très restreints imposés par cette enveloppe récupérée nous obligent à entreprendre dès cet automne le chantier. *Vendredi 5 septembre à 14h*, toute personne disponible qui souhaite participer à ce chantier symbolique pour le démontage du mur sera la

bienvenue. L'entreprise Ridez a été retenue pour la reconstruction.

APÉRITIF CONCERT ET « VAUT-DEUX »

La fête patronale qui donnait autrefois l'occasion d'un rendez-vous familial presque incontournable a perdu de son sens ; pourtant grâce aux Amis de Château-Chalon et à l'harmonie de Voiteur ce premier dimanche de septembre a conservé un côté festif.

Cette année le conseil municipal a choisi de vous offrir cet apéritif-concert dans la cour de l'école, toujours après l'office religieux.

Dans l'après-midi à partir de 15h30 nous vous proposons un rendez-vous sur la place de l'église pour faire revivre le « vaut-deux ». Ce jeu de quilles très particulier qui était largement pratiqué au cœur de notre village connaît un renouveau étonnant sur le territoire de la Haute Seille ; deux jeux seront installés : l'un pour les initiés et l'autre pour toutes celles et tous ceux qui voudraient en savoir un peu plus sur ces drôles de règles et se tester autour du quiller. En cas de mauvais temps l'expérience sera reportée.

Rappel de la règle du jeu selon [http : //www.lasophe.com](http://www.lasophe.com)

Bien sûr (mais vous l'aurez compris), le but du jeu est de faire tomber les quilles avec la boule de bois. La partie se joue entre deux adversaires (ou deux équipes) en 5 « buts » au terme desquels on note la somme des quilles renversées. Le « but » est composé de deux coups : la « venue » et le « rabat ». C'est l'adversaire qui détermine d'où sera joué le premier coup, entre trois et huit mètres. Le joueur lance sa boule sur les quilles, c'est la « venue ». les quilles sont relevées, il rejoue alors depuis l'endroit où s'est arrêtée la boule qu'il a lancée : c'est le « rabat ». On compte le nombre de quilles abattues, puis c'est au tour du joueur adverse, cela 5 fois de suite (5 « buts ») ce qui fait un total de 10 coups (5 « venues » plus 5 « rabats » par joueur). C'est le joueur qui a renversé le plus de quilles qui sera qualifié pour poursuivre.

Mais tout au long du jeu, une des deux équipes peut annoncer "vaut deux". A ce moment-là, la partie ne vaut plus un point comme précédemment mais deux.

LE 11 NOVEMBRE 2014

Les cérémonies de commémoration qui ont marqué le centenaire de la déclaration de guerre ont permis de réveiller la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie dans des conditions souvent atroces. A Château-Chalon nous avons fait sonner le tocsin, mais

notre action ne se limitera pas à ce geste symbolique. En effet nous participerons à cet hommage en rappelant la mémoire des douze jeunes qui ont perdu la vie entre 1914 et 1918 sous forme d'une petite plaquette actuellement en préparation.

Si vous disposez d'une photo de l'un de ces jeunes mort pour la France, merci d'en informer le secrétariat de mairie.

A noter dans votre calendrier que le traditionnel repas de la commune se tiendra aussi le 11 novembre 2014 après la cérémonie et le traditionnel apéritif offert par la municipalité.

LE SON DU COR SUR LE ROCHER

Si les soirées de juillet ont trop souvent été pluvieuses, celle du 16 juillet a été une belle réussite pour la Maison de la Haute Seille qui accueillait la Saint-Hubert de Lons-le-Saunier pour un agréable concert donné dans le jardin du Froid Pignon. Près de 200 personnes ont assisté à cette soirée qui s'est prolongée dans une ambiance très conviviale autour d'un verre. Bravo à la jeune équipe de la Maison qui s'active autour de sa nouvelle responsable Morgane qui reste à votre service pour toutes les questions qui relèvent de l'animation touristique. A la date du 15 août ce sont plus de 11 000 visiteurs qui ont franchi le seuil de cette maison.

Quant aux activités proposées par les deux associations du village elles ont toutes été couronnées de succès. Le Rocher des Dames a joué à guichet fermé et les balades organisées par L'ASPECC ont elles aussi été bien suivies, tout comme le concert jazz qui a fait « cave comble » à la maison Dresnier le 15 août.

LES SOIRÉES DÉGUSTATION

Depuis plusieurs années, ces soirées portées par l'Office de tourisme, la maison de la Haute Seille et les vigneronns de l'association Terroir et Tradition connaissent toujours le même succès. Elles s'inscrivent dans le développement de l'œno-tourisme voulu par les élus de notre territoire et cette année le programme balade dans le vignoble suivi de la dégustation mets et vins sont autant de réussites.
